

Les mille premiers jours de l'enfant : la diversification alimentaire.

A-DIV_FC1000

FORMATION PRESENTIELLE DE 7 HEURES.

HORAIRES 09H-17H30

EXPERT : Dr Olivier MOUTERDE

Objectifs

OBJECTIF GENERAL DE FORMATION.

Mettre en œuvre une diversification alimentaire du jeune enfant, dans le cadre d'une décision partagée, avec les parents en accord avec les dernières recommandations

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS.

- Comprendre les principes fondamentaux de la diversification alimentaire et son importance dans le développement de l'enfant.
- Connaître les recommandations actuelles sur les types d'aliments à introduire et les méthodes d'introduction.
- Savoir reconnaître et gérer les réactions allergiques potentielles.
- Évaluer l'impact de la diversification alimentaire sur la croissance et le développement de l'enfant.
- Conseiller les parents, dans le cadre d'une décision partagée, sur les pratiques de diversification alimentaire, tout en tenant compte des particularités culturelles et individuelles.

Public Visé

Médecins Généralistes et Pédiatres

Pré Requis

Médecin en exercice

Méthodes et moyens pédagogiques

Ateliers et Plénières

Qualification Intervenant(e)(s)

Expert : Dr Olivier MOUTERDE Gastropédiatre

Parcours pédagogique

La diversification alimentaire est une étape cruciale dans le développement nutritionnel de l'enfant. Cette formation vise à fournir aux médecins libéraux des connaissances approfondies sur les meilleures pratiques de diversification alimentaire, afin de guider et de conseiller les parents efficacement.

Cette action s'appuie sur les recommandations, publiées par Santé publique France, concernant la diversification alimentaire des enfants de moins de 3 ans, publiées le 13 octobre 2022, recommandations qui se veulent compréhensibles et acceptables par les parents et utilisables facilement par les professionnels, médecins généralistes et pédiatres, dans leur pratique.

La petite enfance de la naissance à 36 mois est une période de croissance rapide et de développement intense des fonctions neurologiques, gastro-intestinales, cognitives et des capacités orales. Cette période comprend en partie celle des « 1 000 premiers jours » (de la conception jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant) qui est reconnue aujourd'hui comme une fenêtre critique de sensibilité, au cours de laquelle s'acquiert le capital santé de chacun, pour toute son existence (Simeoni, 2019).

L'organisme est à ce moment-là particulièrement sensible à l'effet de son environnement nutritionnel qui est susceptible d'influencer son développement et sa santé à long terme (Santé Publique France, Anses, 2019 et HCSP, 2020). Les trois premières années de l'enfant sont aussi une phase essentielle d'acquisition des connaissances, de construction intellectuelle et sociale.

L'alimentation participe étroitement à ces processus de développement, par le choix des aliments progressivement introduits, par des apports quantitativement et qualitativement adaptés à des besoins évolutifs, par les conditions d'apprentissage proposées à l'enfant (Pérez-Escamilla et al, 2019).

C'est aussi au cours de cette période que se produisent d'importants changements dans l'alimentation et que les habitudes prises en termes d'alimentation, d'activité physique et de sommeil conditionnent en grande partie le comportement de l'adolescent, puis celui de l'adulte (HCSP, 2020).

M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Les pratiques éducatives des parents, des proches et plus largement de l'entourage social auront ainsi une forte influence sur l'acceptation par l'enfant de nouveaux aliments pendant cette période où se produit la diversification alimentaire (Pérez-Escamilla et al, 2019 ; HCSP, 2020).

Méthodes et modalités d'évaluation

Pré et post test

Modalités d'Accessibilité

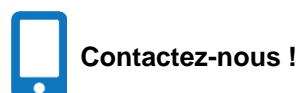
Accessible aux personnes en situation de handicap.

 Durée	Effectif
7.00 Heures 1 Jour	De 6 à 40 Personnes

Tarifs (net de taxes)	
Inter (Par Stagiaire) :	665.00
Intra (Par Jour) :	665.00

indemnisation
Inter
315.00 €

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006



AGASTYA SECRETARIAT
AGASTYA

Tél. : 0972197012
Mail : contact@agastya.fr

Code DPC
36472626005



M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695